



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du mercredi 17 décembre 2008

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. GRANDGUILLAUME et M. BORDAT

### *Membres présents :*

M. François REBSAMEN	M. Didier MARTIN	M. Alain LINGER
M. Pierre PRIBETICH	M. Benoît BORDAT	M. Pierre LAMBOROT
M. Jean ESMONIN	M. Joël MEKHANTAR	M. Louis LAURENT
M. Rémi DETANG	M. Christophe BERTHIER	M. Roland PONSAA
M. Jean-Patrick MASSON	M. Philippe DELVALEE	M. François NOWOTNY
M. José ALMEIDA	M. Georges MAGLICA	M. Michel FORQUET
M. François DESEILLE	Mme Françoise TENENBAUM	M. Claude PICARD
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Anne DILLENSEGER	M. Nicolas BOURNY
M. Patrick CHAUPUIS	Mme Christine DURNERIN	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Michel JULIEN	Mme Nelly METGE	M. Philippe GUYARD
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Elisabeth BIOT	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Gérard DUPIRE	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Gilles MATHEY
M. Jean-François GONDELLIER	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	Mme Françoise EHRE
Mme Catherine HERVIEU	M. Alain MARCHAND	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Jean-Claude DOUHAIT	M. Mohammed IZIMER	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Paul HESSE	Mme Hélène ROY	M. Murat BAYAM
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mme Myriam BERNARD	M. Michel BACHELARD
M. Yves BERTELOOT	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Philippe BELLEVILLE
M. Patrick MOREAU	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Norbert CHEVIGNY
M. Dominique GRIMPRET	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Christian PARIS
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Jean-Yves PIAN	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. André GERVAIS	Mlle Stéphanie MODDE	
M. Alain MILLOT	M. Philippe CARBONNEL	

### *Membres absents :*

M. Jean-François DODET	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Christian PARIS
M. Lucien BRENOT	Mme Colette POPARD pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Michel ROTGER	M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Georges MAGLICA
M. Gaston FOUCHERES	Mlle Christine MARTIN pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
M. Rémi DELATTE	Mme Fadoua LALOUCHE pouvoir à M. Roland PONSAA
	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
	M. Pierre PETITJEAN pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER
	Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE.

### **OBJET : VOEUX**

**Voeu du Conseil de Communauté**

## AMORA MAILLE

## Il n'est de moutarde que de Dijon.

Alors que partout dans le monde, la moutarde rime avec Dijon, le Groupe UNILEVER vient de décider la fermeture du site historique d'Amora Maille à Dijon, du centre de logistique et du centre de recherche et développement. Même si une partie de la production reste encore sur le site de Chevigny Saint Sauveur, c'est effacer une page d'histoire, du patrimoine et de la culture bourguignonne en général, et dijonnaise en particulier.

Dès cette annonce, les élus municipaux ont manifesté leur soutien au maintien de l'entreprise sur Dijon, aux côtés des salariés et des autres collectivités locales.

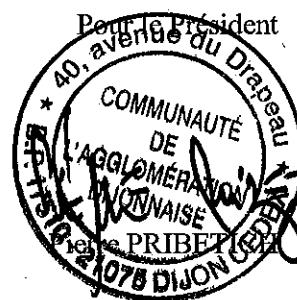
Le Conseil de Communauté exprime son attachement à cette activité emblématique pour notre agglomération. Il s'engage à tout mettre en oeuvre, avec les professionnels des secteurs agro alimentaire et agricole, pour défendre l'appellation « Moutarde de Dijon ».

Il n'existe pas de cadre juridique autour de la dénomination de provenance. La Ville de Dijon propose de déposer une marque collective avec les professionnels moutardiers et agriculteurs, afin de définir un cahier des charges précis prenant en compte toutes les contraintes de la fabrication sur notre aire géographique.

Cette action a déjà été menée en ce sens pour le cassis de Dijon avec la profession des liquoristes.

Il est impératif que la dénomination « Moutarde de Dijon » soit liée à son site de production et que ce dernier se limite à notre territoire.

Pour extrait conforme,  
Le Président



PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

22 DEC. 2008



Publié le 119 DEC. 2008  
Déposé en Préfecture le